

## Comment être efficace pour constituer rapidement un dossier de vente, de succession, de cession de fonds de commerce ?

Niveau : Initiation

Durée : 3,0 jour(s) soit 21,0 heure(s)

### Public concerné

Clercs - assistants de clercs - formalistes

### Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier et demander les pièces nécessaires à la réalisation des formalités préalables pour bien ouvrir un dossier de vente, de succession, de vente de fonds de commerce
- Etablir des calculs simples de déclaration de plus value, de déclaration de succession, de provisions sur frais

### Contenu

Accueil des participants - propos introductif

## I – DROIT IMMOBILIER - Les formalités relatives à la VENTE

- A. Celles relatives à l'état civil
- B. Celles relatives au cadastre à l'urbanisme, aux hypothèques, aux différents diagnostics et à l'immeuble en copropriété
- C. Celles relatives aux différents droits de préemption
- D. Celles relatives à l'origine de propriété
- E. Celles relatives à la fiscalité des plus values , et des droits d'enregistrement

## II – DROIT DE LA FAMILLE - les formalités relatives à la constitution d'un dossier de succession

- A. Celles relatives à l'état civil
- B. Celles relatives aux éléments d'actif
- C. Celles relatives aux éléments de passif

D. Celles relatives aux éléments de la déclaration de succession

## III – DROIT DES AFFAIRES - les formalités relatives à la CESSION DE FONDS DE COMMERCE

A. Celles relatives aux éléments de la cession du fonds de commerce (bail, droit de préemption, etc...)

B. Celles relatives à la fiscalité de l'acquéreur du fonds de commerce

## IV – CAS PRATIQUES

A. Rédiger une DIA

B. Informer ou non la SAFER (divers cas à traiter)

C. Etablir un calcul de plus value

D. Etablir une déclaration de succession

E. Calculer des provisions sur frais (vente immobilière et cession fonds de commerce)

**Conclusion - questions/réponses**

## Prérequis :

---

- Aucun

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Page 2 sur 3

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

■ **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation